

---

*BUREAU COMMUNAUTAIRE*

---

**SEANCE DU 6 DECEMBRE 2021**

L'an deux mille vingt et un et le six décembre, le Bureau communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle Louis Joseph BACOT de SEDAN sous la présidence de Monsieur Didier HERBILLON, 1<sup>er</sup> vice-président de la Communauté d'agglomération Ardenne Métropole.

Date de la convocation : 30 novembre 2021

Etaient présents les conseillers communautaires suivants :

<b>Commune</b>	<b>Elus délégués</b>			<b>Présent / Absent/Excusés</b>
<b>BELVAL</b>	M.	NORMAND	Michel	Présent
<b>CHARLEVILLE-MÉZIÈRES</b>	M.	DARKAOUI-ALLAOUI	Darkaoui	Excusé
	M.	FOSTIER	Patrick	Présent
	Mme.	GLACET	Odile	Présente
	M.	JOLION	Frédéric	Présent
	M.	MARECHAL	Guillaume	Excusé
	M.	RAVIGNON	Boris	Excusé
<b>FLIZE</b>	M.	BRANZ	Cédric	Présent
<b>GIVONNE</b>	Mme	MAHUT	Raymonde	Présente
<b>HAUDRECY</b>	M.	CLAUDE	Philippe	Présent
<b>ISSANCOURT-RUMEL</b>	M.	DEBAIFFE	Ghislain	Présent
<b>NOUVION-SUR-MEUSE</b>	M.	CLAUDE	Jean-Luc	Présent
<b>NOUZONVILLE</b>	M.	LECOULTRE	Florian	Excusé
<b>NOYERS-PONT-MAUGIS</b>	Mme	DEBREUX	Marie-Pierre	Présente
<b>SECHEVAL</b>	M.	CANOT	Philippe	Excusé
<b>SEDAN</b>	M.	BESSADI	Farid	Excusé
	Mme	DE MONTGON	Inès	Présente
	M.	HERBILLON	Didier	Présent
	M.	MARCOT	Franck	Présent
<b>VILLERS-SEMEUSE</b>	M	DUPUY	Jérémy	Présent

<b>VIVIER AU COURT</b>	Mme	NICOLAS-VIOT	Dominique	Présente
<b>VRIGNE-AUX-BOIS</b>	M.	DUTERTRE	Patrick	Présent

Le Bureau communautaire désigne **Madame Dominique NICOLAS-VIOT** et **Madame Raymonde MAHUT** en tant que secrétaires de séance.

Le Bureau communautaire passe ensuite à l'ordre du jour.

**1. BC211206-78 Procès-verbaux des réunions du Bureau Communautaire des 27 septembre et 25 octobre 2021**

Monsieur Didier HERBILLON, 1<sup>er</sup> vice-président présente le rapport.

Le Bureau communautaire,

A l'unanimité,

- **APPROUVE** les procès-verbaux des réunions du Bureau communautaire des 27 septembre et 25 octobre 2021.

**2. BC211206-79 Convention relative aux prestations du garage municipal de Charleville-Mézières auprès d'Ardenne Métropole**

Monsieur Michel NORMAND, 7<sup>ème</sup> vice-président présente le rapport.

Le Bureau communautaire,

A l'unanimité,

- **APPROUVE** la convention de prestations entre les deux parties afin de permettre à la Communauté d'Agglomération Ardenne Métropole de payer à la commune de Charleville-Mézières, toutes les prestations faites par le garage municipal qui seront réalisées du 1er janvier au 31 décembre 2022 ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président, ou le Vice-président délégué aux finances et ressources humaines en cas d'empêchement du Président, à signer tout document permettant la mise en œuvre de la présente délibération.

**3. BC211206-80 Suivi-Animation de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) commune à Ardenne Métropole et à la Communauté de communes des Portes du Luxembourg**

Madame Odile GLACET, 14<sup>ème</sup> vice-présidente présente le rapport.

Le Bureau communautaire,

A l'unanimité,

- **APPROUVE** le lancement et la signature du marché Suivi-Animation OPAH commune Ardenne Métropole / Communauté de Communes des Portes du Luxembourg ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président, ou la Vice-présidente déléguée à la commande publique, à signer tout document permettant la mise en œuvre de la présente délibération.

**4. BC211206-81 Enquêtes domiciliaires pour dotation/livraison de bacs de collecte des déchets**

Madame Odile GLACET 14<sup>ème</sup> vice-présidente,

Le Bureau communautaire,

A l'unanimité,

- **APPROUVE** le lancement et la signature du marché d'enquêtes domiciliaires pour dotation/livraison de bacs de collecte des déchets ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président, ou la Vice-présidente déléguée à la Commande Publique en cas d'empêchement du Président, à signer tout document permettant la mise en œuvre de la présente délibération.

#### 5. BC211206-82 Immobilier d'activité – Commune de Donchery

Monsieur Patrick FOSTIER, 2<sup>ème</sup> vice-président présente le rapport,  
Le Bureau communautaire,  
A l'unanimité,

- **APPROUVE** la cession d'une parcelle de 6 250 m<sup>2</sup> environ (à préciser après bornage) sur la zone d'activités de Donchery II, selon le plan ci-dessus, au prix de 11€ HT/m<sup>2</sup> hors frais de notaire, à la SAS ATI Promotion ou toute SCI la représentant, pour y implanter des bâtiments à vocation industrielle, artisanale ou tertiaire,
- **VALIDE** la réservation de 3 autres parcelles (début 2023 : 9 808 m<sup>2</sup>, début 2024 : 9 808 m<sup>2</sup>, début 2025 : 9 207 m<sup>2</sup> environ) dans le prolongement de la première, pour le même type de projet et dans les mêmes conditions, selon l'échéancier proposé ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président, ou le Vice-président délégué au développement économique et numérique en cas d'empêchement du Président, à signer tout document permettant la mise en œuvre de la présente délibération.

#### 6. BC211206-83 Mise à disposition d'un épandeur à sel – viabilité hivernale des communes de Givonne et de Daigny

Monsieur Patrick FOSTIER, 2<sup>ème</sup> vice-président présente le rapport,  
Madame Raymonde MAHUT ne prend pas part au vote.  
Le Bureau communautaire,  
A l'unanimité,

- **APPROUVE** le principe de mise à disposition d'un épandeur à sel pour assure la viabilité hivernale des routes des communes de Daigny et de Givonne,
- **APPROUVE** le projet de convention joint ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président, ou le Vice-président délégué au développement économique et numérique en cas d'empêchement du Président, à signer tout document permettant la mise en œuvre de la présente délibération.

#### 7. BC211206-84 Intervention financière au bénéfice des entreprises - Attribution des aides individuelles Ardenne Métropole

Monsieur Patrick FOSTIER, 2<sup>ème</sup> vice-président présente le rapport,  
Le Bureau communautaire,  
A l'unanimité,

- **APPROUVE** l'attribution des aides individuelles listées ci-dessus dans le cadre des aides aux commerces de centres villes et de centres bourgs (7 dossiers pour un montant global de 47 335 €), des aides communautaires à l'investissement des PME (1 dossier pour un montant global de 3 000 €) ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant Monsieur le vice-président en charge du développement économique à signer tous documents utiles à la mise en œuvre de la présente délibération et notamment les actes portant attribution des aides.

#### 8. BC211206-85 Protocole transactionnel concernant le remboursement de travaux de réparation d'un raccordement privé à l'assainissement

Monsieur Patrick DUTERTRE, 3<sup>ème</sup> vice-président présente le rapport,  
Le Bureau communautaire,  
15 voix POUR et 1 abstention

- **APPROUVE** l'instauration de ce protocole transactionnel afin que Monsieur AUDRY soit remboursé de la somme de 2 880 euros correspondant au remboursement des travaux de réparation du raccordement privé à l'assainissement ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président, ou le Vice-président délégué au Grand Cycle de l'Eau en cas d'empêchement du Président, à signer tout document permettant la mise en œuvre de la présente délibération.

**9. BC211206-86 Mise à jour du règlement de télétravail au sein d'Ardenne Métropole**

Monsieur Michel NORMAND, 7<sup>ème</sup> vice-président présente le rapport.

Le Bureau communautaire,

A l'unanimité,

- **APPROUVE** la mise à jour du règlement de télétravail au sein d'Ardenne Métropole ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président, ou le Vice-président délégué aux finances et ressources humaines en cas d'empêchement du Président, à signer tout document permettant la mise en œuvre de la présente délibération.

**Monsieur Didier HERBILLON, 1er vice-président précise que les points 10 et 11 de l'ordre du jour sont reportés.**